

---

---

**Médecine bucco-dentaire —  
Amalgame dentaire en capsules  
prédosées**

*Dentistry — Pre-capsulated dental amalgam*

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 20749:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-20749-2023>



iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 20749:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-20749-2023>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>v</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>vii</b>
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>2</b>
<b>4</b> <b>Exigences</b> .....	<b>3</b>
4.1   Contamination de l'emballage et de la capsule .....	3
4.2   Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire .....	3
4.3   Grosses particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire .....	4
4.4   Perte de masse de la capsule pendant le mélange .....	4
4.5   Rendement en amalgame dentaire à partir de la capsule .....	4
4.6   Reproductibilité de la consistance de l'amalgame dentaire d'une capsule à l'autre .....	4
4.7   Propriétés de l'amalgame dentaire .....	4
4.7.1   Généralités .....	4
4.7.2   Fluage .....	5
4.7.3   Variations dimensionnelles durant le durcissement .....	5
4.7.4   Résistance à la compression à 2 h .....	5
4.7.5   Résistance à la compression à 24 h .....	5
4.8   Aspect de l'amalgame dentaire mélangé avant la prise .....	5
4.9   Résistance à la corrosion de l'amalgame dentaire .....	5
4.10  Tolérance de longueur de la capsule .....	5
<b>5</b> <b>Échantillonnage</b> .....	<b>5</b>
<b>6</b> <b>Méthodes d'essai</b> .....	<b>6</b>
6.1   Contamination de l'emballage et de la capsule .....	6
6.1.1  Principe .....	6
6.1.2  Échantillon pour essai .....	6
6.1.3  Appareillage .....	6
6.1.4  Mode opératoire .....	6
6.1.5  Expression des résultats .....	6
6.1.6  Rapport .....	6
6.2   Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire .....	7
6.2.1  Principe .....	7
6.2.2  Échantillon pour essai .....	7
6.2.3  Appareillage .....	7
6.2.4  Mode opératoire .....	7
6.2.5  Expression des résultats .....	7
6.2.6  Rapport .....	7
6.3   Grosses particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire .....	8
6.3.1  Principe .....	8
6.3.2  Échantillon pour essai .....	8
6.3.3  Appareillage .....	8
6.3.4  Mode opératoire .....	8
6.3.5  Expression des résultats .....	9
6.3.6  Rapport .....	9
6.4   Perte de masse de la capsule pendant le mélange .....	10
6.4.1  Principe .....	10
6.4.2  Échantillon pour essai .....	10
6.4.3  Appareillage .....	10
6.4.4  Mode opératoire d'essai .....	10
6.4.5  Expression des résultats .....	11
6.4.6  Rapport .....	11
6.5   Rendement en amalgame à partir de la capsule .....	12

6.5.1	Principe.....	12
6.5.2	Échantillon pour essai.....	12
6.5.3	Appareillage.....	12
6.5.4	Mode opératoire d'essai.....	12
6.5.5	Expression des résultats.....	13
6.5.6	Rapport.....	13
6.6	Consistance de l'amalgame dentaire selon les capsules.....	14
6.6.1	Principe.....	14
6.6.2	Échantillon pour essai.....	14
6.6.3	Appareillage.....	14
6.6.4	Production des éprouvettes.....	15
6.6.5	Mode opératoire.....	15
6.6.6	Mesurage de la microdureté.....	16
6.6.7	Expression des résultats.....	17
6.6.8	Rapport.....	17
6.7	Propriétés de l'amalgame dentaire.....	17
6.7.1	Principe.....	17
6.7.2	Moule de préparation des éprouvettes pour la détermination du fluage, de la variation dimensionnelle durant le durcissement et de la résistance à la compression.....	17
6.7.3	Échantillon pour essai.....	22
6.7.4	Production des éprouvettes.....	22
6.7.5	Mode opératoire de détermination du fluage.....	24
6.7.6	Mode opératoire de détermination de la variation dimensionnelle durant le durcissement.....	26
6.7.7	Mode opératoire de détermination de la résistance à la compression.....	27
6.8	Aspect de l'amalgame dentaire mélangé avant la prise.....	29
6.8.1	Principe.....	29
6.8.2	Appareillage.....	29
6.8.3	Mode opératoire.....	29
6.8.4	Expression des résultats.....	30
6.8.5	Rapport.....	30
6.9	Résistance à la corrosion de l'amalgame dentaire.....	30
6.9.1	Principe.....	30
6.9.2	Échantillon pour essai.....	31
6.9.3	Mode opératoire.....	31
6.9.4	Expression des résultats.....	31
6.9.5	Rapport.....	31
6.10	Tolérance de longueur de la capsule.....	32
6.10.1	Principe.....	32
6.10.2	Échantillon pour essai.....	32
6.10.3	Appareillage.....	32
6.10.4	Mode opératoire.....	32
6.10.5	Expression des résultats.....	32
6.10.6	Rapport.....	32
<b>7</b>	<b>Rapport d'essai.....</b>	<b>33</b>
<b>8</b>	<b>Marquage et étiquetage.....</b>	<b>33</b>
8.1	Information.....	33
8.2	Étiquetage de l'emballage applicable au mercure à usage dentaire.....	34
8.3	Étiquetage de la surface externe d'un emballage ou d'un contenant utilisé pour l'expédition.....	34
8.4	Instructions d'utilisation.....	35
8.5	Notes de précaution.....	35
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>36</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets). L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 106, *Médecine bucco-dentaire*, sous-comité SC 1, *Produits pour obturation et restauration*, en collaboration avec le comité technique ISO/TC 55, *Médecine bucco-dentaire*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 20749:2017), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- une exigence sur la résistance à la corrosion a été ajoutée;
- la mesure de rugosité  $R_k$  utilisée pour spécifier la finition requise sur les surfaces de travail des moules à éprouvettes a été remplacée par  $R_a$ ;
- une instruction invitant à effectuer une légère abrasion des extrémités des éprouvettes cylindriques, si nécessaire, pour éliminer les bavures, a été supprimée;
- l'exigence sur la résistance initiale à la compression a été modifiée; le mesurage de la valeur est effectué à 2 h et non à 1 h;
- l'épaisseur de la feuille spécifiée pour le moule afin d'effectuer l'essai de consistance de l'amalgame dentaire selon les capsules a été réduite à 2,5 mm;
- un temps de refroidissement de 20 min avant la pesée a été ajouté lors de la détermination du rendement de l'amalgame dentaire à partir d'une capsule;

- d'autres éléments d'informations ont été ajoutés dans chaque rapport d'essai;
- le numéro d'édition des instructions et des informations du fabricant, ainsi que la date de son introduction, ont été ajoutés à titre d'exigence dans les instructions du fabricant;
- pour chaque méthode d'essai utilisée pour déterminer la conformité à une exigence, un nouveau paragraphe «Principe» a été ajouté, dans lequel un bref résumé explique la méthode adoptée;
- pour chaque méthode d'essai utilisée pour déterminer la conformité à une exigence, un nouveau paragraphe «Rapport d'essai» a été ajouté;
- un nouvel [Article 7](#) «Rapport d'essai» a été ajouté. Il fournit des détails de l'évaluation qui doivent accompagner une déclaration de conformité au présent document en général.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 20749:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-20749-2023>

## Introduction

Le présent document ne comporte aucune méthode d'essai qualitative ou quantitative démontrant l'absence de dangers biologiques majeurs mais recommande de se référer à l'ISO 10993-1 et à l'ISO 7405 pour évaluer la possibilité de tels dangers.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 20749:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-20749-2023>



# Médecine bucco-dentaire — Amalgame dentaire en capsules prédosées

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences et les méthodes d'essai applicables aux amalgames dentaires fournis à l'utilisateur sous forme de capsules, prédosées avec la poudre d'alliage pour amalgame dentaire et le mercure à usage dentaire dans des quantités appropriées pour créer une seule restauration dentaire.

Le présent document spécifie les exigences et les méthodes d'essai applicables à la capsule, et les exigences d'emballage et de marquage.

Le présent document n'est pas applicable à d'autres matériaux métalliques dans lesquels une poudre d'alliage réagit avec un alliage liquide à température ambiante pour produire un matériau métallique solide destiné à la restauration dentaire.

Le présent document est limité aux amalgames dentaires commercialisés sous forme de capsules prédosées uniquement. Les autres produits destinés à être utilisés lors de la production de matériaux de restauration des amalgames dentaires (alliages d'amalgame dentaire sous forme de poudre fluide en vrac, poudre d'alliage pour amalgame dentaire sous forme de tablettes comprimées et sachets de mercure à usage dentaire) sont décrits dans l'ISO 24234.

## 2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 286-2, *Spécification géométrique des produits (GPS) — Système de codification ISO pour les tolérances sur les tailles linéaires — Partie 2: Tableaux des classes de tolérance normalisées et des écarts limites des alésages et des arbres*

ISO 1942, *Médecine bucco-dentaire — Vocabulaire*

ISO 3310-1, *Tamis de contrôle — Exigences techniques et vérifications — Partie 1: Tamis de contrôle en tissus métalliques*

ISO 3864-2, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 2: Principes de conception pour l'étiquetage de sécurité des produits*

ISO 6344-3, *Abrasifs appliqués — Détermination et désignation de la distribution granulométrique — Partie 3: Micrograins P240 à P5000*

ISO 21920-2, *Spécification géométrique des produits (GPS) — État de surface: Méthode du profil — Partie 2: Termes, définitions et paramètres d'état de surface*

ISO 7488, *Médecine bucco-dentaire — Mélangeurs pour amalgame dentaire*

ISO 15223-1:2021, *Dispositifs médicaux — Symboles à utiliser avec les informations à fournir par le fabricant — Partie 1: Exigences générales*

ISO 23325:2020, *Médecine bucco-dentaire — Résistance à la corrosion des amalgames dentaires*

*Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)*. Organisation des Nations Unies, New York et Genève, 9<sup>e</sup> édition, 2021, eISBN 978-92-1-005213-9

*Recommandations sur le transport de marchandises dangereuses, Règlement type*. Organisation des Nations Unies, New York et Genève, 22<sup>e</sup> édition (Vol.1), 2022, eISBN 978-92-1-005219-1

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 1942 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

**3.1 alliage pour amalgame dentaire**  
alliage en fines particules, composé principalement d'argent, d'étain et de cuivre qui, lorsqu'il est mélangé à du *mercure à usage dentaire* (3.2) donne un amalgame dentaire pour restauration dentaire

[SOURCE: ISO 24234:2021, 3.1]

**3.2 mercure à usage dentaire**  
mercure fourni pour servir à la préparation d'amalgames dentaires

[SOURCE: ISO 24234:2021, 3.2]

**3.3 capsule prédosée**  
produit fourni dans une capsule fermée qui contient des quantités mesurées de poudre d'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) et de *mercure à usage dentaire* (3.2) pour la production d'amalgame dentaire, avec des masses de poudre et de mercure considérées comme appropriées pour une restauration de petite ou de moyenne taille sur une seule dent

Note 1 à l'article: La poudre d'alliage pour amalgame dentaire et le mercure à usage dentaire sont séparés par une barrière qui est rompue juste avant le mélange permettant leur mise en contact. La capsule reste fermée jusqu'à ce que le mélange soit terminé.

[SOURCE: ISO 24234:2021, 3.3]

**3.4 capsule auto-activante**  
*capsule prédosée* (3.3) dans laquelle la mise en contact entre la poudre d'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) et le *mercure à usage dentaire* (3.2) a lieu automatiquement pendant le mélange

**3.5 capsule mécaniquement activée**  
*capsule prédosée* (3.3) dans laquelle une force est appliquée sur les extrémités de la capsule pour rompre la barrière entre la poudre d'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) et le *mercure à usage dentaire* (3.2) en vue de son *activation* (3.6), avant de placer la capsule dans le mélangeur mécanique

**3.6 activation**  
action permettant à la poudre d'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) et au *mercure à usage dentaire* (3.2) de pouvoir être mélangés

**3.7****masse d'amalgame dentaire**

masse consistante d'amalgame dentaire produite par le mélange et qui tombe de la capsule renversée, ou qui est délogée en tapotant légèrement le bord de la capsule ouverte sur une surface dure

**3.8****mélangeur pour amalgame dentaire**

TERME DÉCONSEILLÉ: amalgamateur

mélangeur électrique qui effectue une action oscillante pour mélanger la poudre d'alliage pour amalgame dentaire (3.1) et le mercure à usage dentaire (3.2) (dans une capsule) pour produire un amalgame dentaire

[SOURCE: ISO 24234:2021, 3.6, modifiée — le terme «poudre» a été ajoutée dans la définition.]

**4 Exigences****4.1 Contamination de l'emballage et de la capsule**

Lorsque l'essai est effectué conformément à 6.1, l'intérieur de l'emballage et la surface extérieure de la capsule ne doivent présenter aucune trace de contamination par le mercure à usage dentaire et la poudre d'alliage pour amalgame dentaire.

**4.2 Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire**

Le fabricant doit déclarer tous les éléments présents à une concentration égale ou supérieure à une fraction massique de 0,1 %. Tous les éléments d'alliage présents à une concentration supérieure à une fraction massique 0,5 % doivent être identifiés par leur nom, avec des valeurs de fraction massique exprimées au point de pourcentage le plus proche. Les éléments d'alliage présents à une concentration comprise entre une fraction massique de 0,1 % à 0,5 % doivent être identifiés par leur nom mais sans pourcentage.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-20749-2023>

La composition chimique doit être conforme au [Tableau 1](#).

La fraction massique totale des autres éléments présents à une concentration supérieure à une fraction massique de 0,01 % mais inférieure à une fraction massique de 0,1 % qui ne sont pas déclarés comme des éléments d'alliage, ne doit pas excéder une fraction massique de 0,1 %.

**Tableau 1 — Exigences de composition chimique de l'alliage pour amalgame dentaire**

Élément	Fraction massique
	%
Argent	≥40
Étain	≤32
Cuivre	≤30
Indium	≤5
Palladium	≤1
Platine	≤1
Zinc	≤2
Mercure	≤3

### 4.3 Grosses particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.3, la proportion de poudre d'alliage pour amalgame dentaire présente sous forme de particules d'une granulométrie supérieure à 150 µm ne doit pas excéder une fraction massique de 0,1 %.

### 4.4 Perte de masse de la capsule pendant le mélange

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.4, la perte de masse moyenne du mercure à usage dentaire et de la poudre d'alliage pour amalgame dentaire d'une capsule (pour l'échantillon de quinze capsules), pendant le mélange suivant les instructions du fabricant, ne doit pas excéder 0,5 mg.

De plus, la perte d'une capsule ne doit pas excéder 1 mg.

### 4.5 Rendement en amalgame dentaire à partir de la capsule

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.5, la masse moyenne de l'amalgame dentaire obtenue à partir d'une capsule (pour l'échantillon de 15 capsules) ne doit pas être inférieure à 95,0 % de la somme des masses déclarées par le fabricant pour le mercure à usage dentaire et l'alliage pour amalgame dentaire dans la capsule.

De plus, aucune capsule ne doit donner un rendement en amalgame dentaire inférieur à 90,0 % de la somme des masses déclarées par le fabricant pour le mercure à usage dentaire et la poudre d'alliage pour amalgame dentaire dans la capsule.

Des petits morceaux d'amalgame dentaire peuvent être présents en plus de la masse d'amalgame principale. Ils peuvent être utilisés et considérés comme faisant partie du rendement, ce qui signifie qu'il convient d'ajouter leur masse à celle de la masse d'amalgame principale.

### 4.6 Reproductibilité de la consistance de l'amalgame dentaire d'une capsule à l'autre

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.6, la valeur moyenne de la dureté de l'amalgame dentaire produit à partir du contenu d'une capsule ne doit pas être inférieure à 85 % de la valeur moyenne globale de la dureté de l'amalgame dentaire obtenue à partir d'un échantillon de 10 capsules.

Le contenu d'une capsule est utilisé pour produire une seule éprouvette.

La valeur moyenne de la dureté d'une éprouvette est calculée d'après toutes les mesures obtenues sur cette éprouvette. La valeur moyenne globale de la dureté est calculée d'après toutes les mesures obtenues sur les 10 éprouvettes.

### 4.7 Propriétés de l'amalgame dentaire

#### 4.7.1 Généralités

Les propriétés suivantes sont requises, en ce qui concerne le fluage, la variation dimensionnelle durant le durcissement et la résistance à la compression.

Tableau 2 — Propriétés de l'amalgame dentaire

Fluage maximal	Variation dimensionnelle autorisée durant le durcissement	Résistance à la compression minimale à 2 h	Résistance à la compression minimale à 24 h
%	%	MPa	MPa
2,0	-0,10 à +0,15	100	350

#### 4.7.2 Fluage

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à [6.7](#), les résultats de trois éprouvettes sur trois ou quatre éprouvettes sur cinq, doivent respecter l'exigence du [Tableau 2](#).

#### 4.7.3 Variations dimensionnelles durant le durcissement

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à [6.7](#), les résultats d'au moins quatre éprouvettes sur cinq doivent respecter l'exigence du [Tableau 2](#).

#### 4.7.4 Résistance à la compression à 2 h

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à [6.7](#), les résultats d'au moins quatre éprouvettes sur cinq ou huit éprouvettes sur 10 doivent respecter l'exigence du [Tableau 2](#).

#### 4.7.5 Résistance à la compression à 24 h

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à [6.7](#), les résultats d'au moins quatre éprouvettes sur cinq ou huit éprouvettes sur 10 doivent respecter l'exigence du [Tableau 2](#).

#### 4.8 Aspect de l'amalgame dentaire mélangé avant la prise

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à [6.8](#), lorsque l'alliage pour amalgame dentaire et le mercure à usage dentaire sont mélangés conformément aux instructions du fabricant, l'amalgame dentaire doit former une masse consistante modelable de surface brillante avant la condensation et rester consistante et modelable après.

#### 4.9 Résistance à la corrosion de l'amalgame dentaire

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à [6.9](#), la valeur moyenne (en newtons) de 10 résultats valides pour les éprouvettes d'amalgame soumises aux essais de résistance à la corrosion ne doit pas être inférieure à 80 % de la valeur moyenne (en newtons) de 10 résultats valides pour les éprouvettes de contrôle.

#### 4.10 Tolérance de longueur de la capsule

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à [6.10](#), la longueur globale de la capsule activée doit être égale, à  $\pm 1$  mm près, à la longueur spécifiée par le fabricant. Les 10 capsules de l'échantillon soumis à essai doivent toutes satisfaire à l'exigence.

### 5 Échantillonnage

Se procurer des contenants de capsules du même lot, dans des emballages destinés à la vente au détail.

Se procurer un nombre suffisant de capsules pour effectuer tous les essais nécessaires pour évaluer l'alliage, les capsules et pour produire le nombre requis d'éprouvettes d'amalgame dentaire, y compris le nombre maximal d'éprouvettes pouvant remplacer celles qui sont rejetées.

NOTE Le nombre de capsules requis dépend des masses de la poudre d'alliage pour amalgame dentaire et du mercure à usage dentaire dans chaque capsule.